

CABRI 3D v2

LICENCE d'UTILISATION

Par la présente licence, la société CABRILOG S.A.S. (ci-après « CABRILOG ») vous concède à vous en qualité de licencié du logiciel (ci après le « LICENCIÉ ») un droit d'usage et non un droit de propriété quelle qu'elle soit du logiciel CABRI 3D v2 (ci-après le « LOGICIEL ») livré sur CD-ROM ou par téléchargement ainsi que de toute la documentation associée.

Définitions

Copie de sauvegarde : copie d'un logiciel effectuée sur un support différent de celui servant à sa propre utilisation dans le seul but de préserver cette utilisation.

Support : CD-ROM fourni ou fichier téléchargé pour l'installation du LOGICIEL.

Evaluation : le LOGICIEL a été conçu pour permettre une utilisation du logiciel avant achat d'une licence. Cette utilisation, limitée dans le temps, est appelée Evaluation.

Démo : le LOGICIEL a été conçu pour permettre un essai du logiciel en dehors du cadre de l'Evaluation ou de l'achat d'une licence. Cette utilisation, avec des fonctionnalités restreintes, est appelée Démo.

Site : une adresse physique d'un établissement d'enseignement, d'un établissement de formation ou d'une personne morale.

Les caractéristiques spécifiques de la licence qui vous est concédée dépendent du type de licence que vous avez choisi à l'acquisition et sont détaillées ci-dessous.

LICENCE INDIVIDUELLE

CABRILOG concède au LICENCIÉ le droit personnel, non transférable et non exclusif, d'utiliser le LOGICIEL pour une seule utilisation à la fois. En aucun cas la licence d'utilisation ne pourra être à son tour concédée à une autre personne physique ou morale. La mise sur réseau informatique, en vue d'une possible utilisation du LOGICIEL par plus d'une personne simultanément constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuite et à une rupture fautive entraînant le résiliation de plein droit de la licence.

LICENCE CLASSE (pour un nombre donné d'utilisateurs)

CABRILOG concède au LICENCIÉ le droit personnel, non transférable et non exclusif, d'utiliser le LOGICIEL pour un nombre maximum précisé d'utilisations simultanées.

Cette licence n'est valable que pour un Site et pour les conditions dans lesquelles celui-ci se trouve à l'acceptation de la présente licence. Toute copie du LOGICIEL réalisée ou transportée tant physiquement qu'électroniquement en dehors du Site enregistré constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuites et à une rupture fautive entraînant la résiliation de plein droit de la licence.

LICENCE ETABLISSEMENT (nombre illimité d'utilisateurs)

CABRILOG concède au LICENCIÉ le droit personnel, non transférable et non exclusif, d'utiliser le LOGICIEL pour un nombre illimité de postes utilisateurs acquis, loués ou en location-vente par l'établissement pour lequel la licence a été acquise. Cette licence n'est valable que pour un Site et pour les conditions dans lesquelles celui-ci se trouve à l'acceptation de la présente licence. Pour couvrir plusieurs Sites d'un même établissement, nous consulter.

La licence Etablissement inclut, pour les enseignants (maximum 10) du Site enregistré, la possibilité d'utiliser le LOGICIEL sur leur ordinateur personnel, à l'intérieur de l'établissement ou chez eux, à la condition que cette utilisation reste dans le cadre de leur activité d'enseignant.

Dans tout autre cas, la copie du LOGICIEL réalisée ou transportée tant physiquement qu'électroniquement en dehors du site constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuites et à une rupture fautive entraînant la résiliation de plein droit de la licence.

LICENCE ETABLISSEMENT + ETUDIANTS

Idem paragraphe ci-dessus et en plus un nombre donné maximum d'étudiants dûment inscrits dans ce Site ont la possibilité d'utiliser le LOGICIEL sur leur ordinateur personnel chez eux ou dans l'établissement. L'utilisation du LOGICIEL par les étudiants demeure sous la responsabilité de l'établissement acheteur de la licence.

PERIODES D'UTILISATION DE LA LICENCE

Période d'Évaluation : lorsque le LICENCIE souhaite évaluer le LOGICIEL avant de confirmer son achat de licence, il peut utiliser gratuitement le LOGICIEL sur un ordinateur uniquement et durant une période de 30 jours calendaires à compter de l'enregistrement par CABRILOG de sa demande d'évaluation.

Durant la période d'évaluation, le LICENCIE a accès à toutes les fonctionnalités du logiciel. Il n'est pas autorisé à l'utiliser en classe ou dans un cadre de formation.

La mise sur réseau informatique, en vue d'une possible utilisation du LOGICIEL par plus d'une personne simultanément, constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuite et à une rupture fautive entraînant le résiliation de plein droit de la licence.

Période Démo : au terme de la période d'Évaluation, si l'utilisateur n'opte pas pour l'achat de la licence du LOGICIEL, ce dernier basculera automatiquement en période Démo, c'est-à-dire qu'il fonctionnera alors sous un mode unique : sessions de 15 minutes maximum, sans accès à certaines fonctions telles que : « enregistrer », « enregistrer sous », « copier », « exporter ».

Durant cette période Démo, le LICENCIE n'est pas autorisé à utiliser le logiciel en classe ou dans un cadre de formation.

La mise sur réseau informatique, en vue d'une possible utilisation du LOGICIEL par plus d'une personne simultanément, constitue un acte de contrefaçon qui donnera lieu à poursuite et à une rupture fautive entraînant le résiliation de plein droit de la licence.

DOCUMENTATION

A titre accessoire, un droit d'usage personnel, non transférable, non exclusif de la documentation accompagnant le LOGICIEL est accordé au LICENCIE. Ce dernier n'est cependant pas autorisé à diffuser, traduire les documents fournis avec le LOGICIEL, notamment le manuel d'utilisation. Néanmoins, dans l'hypothèse où le LOGICIEL est utilisé à des fins d'enseignement, le personnel enseignant du site mentionné, à l'exclusion de toute autre personne, est autorisé à reproduire le manuel d'utilisation. Les reproductions ainsi effectuées relèveront de l'usage personnel des enseignants et ne pourront être utilisées en dehors du site mentionné, ni utilisées par des tiers. Ces reproductions devront être détruites en cas de résiliation de la licence.

SUPPORT DU LOGICIEL – COPIE DE SAUVEGARDE

L'installation du LOGICIEL sera effectuée par le LICENCIE sous sa propre responsabilité, conformément aux instructions d'installation mentionnées sur l'emballage ou dans la documentation accompagnant le LOGICIEL. Une fois le LOGICIEL installé,

soit sur un ordinateur isolé (licence Individuelle),

soit sur un nombre d'ordinateurs autorisé par la licence et pour lesquels seuls des accès au LOGICIEL à partir du site sont possibles (licence Classe et licence Etablissement),

le Support ayant servi à l'installation fera office de copie de sauvegarde et ne pourra être ni prêté, ni loué, ni donné en garantie, ni transféré.

ASSISTANCE

Le LICENCIE bénéficie de l'assistance technique gratuite de CABRILOG à l'installation, au démarrage et à l'utilisation du LOGICIEL aux conditions suivantes :

i- le LICENCIE a au préalable pris connaissance de la procédure d'installation fournie et de la configuration minimale indiquée sur l'emballage (en cas de conditionnement en boîte) ou sur les pages de notre site Internet www.cabri.com (en cas de téléchargement électronique)

ii- le LICENCIE dispose des données suffisantes en ce qui concerne les caractéristiques du matériel informatique utilisé, du système d'exploitation, et de la licence du LOGICIEL (nombre d'utilisateurs autorisés, date et lieu d'acquisition, n° de version)

iii- le LICENCIE adresse sa demande ou ses questions par courrier électronique à l'adresse : support@cabri.com

iv- CABRILOG s'engage à donner une réponse par courrier électronique ou téléphone.

GARANTIE - LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DE DOMMAGES ET GARANTIE

Garantie limitée.

Pendant toute la période de garantie, CABRILOG garantit que le LOGICIEL, correctement installé, fonctionnera pour l'essentiel conformément aux spécifications énoncées dans le Manuel de l'Utilisateur. CABRILOG ne garantit pas que le LOGICIEL réponde à vos besoins, ni que le LOGICIEL fonctionnera sans interruption, ni qu'il soit exempt d'erreurs. La garantie est valide un (1) an à compter de la date d'acquisition de la licence par le LICENCIE. En cas de non-conformité durant la période de garantie, il vous appartiendra d'en informer CABRILOG par écrit. La présente garantie ne

s'applique pas en cas de mauvaise utilisation du LOGICIEL, ou si ce dernier a subi une modification non autorisée ou a été incorrectement installé. Toute modification apportée par vos soins au LOGICIEL est exclue de la garantie.

Voie de recours.

La responsabilité totale de CABRILOG et votre seul recours se limitent:

(a) au remboursement du prix payé, contre retour du LOGICIEL à CABRILOG ou à son distributeur, en cas de non-conformité du LOGICIEL.

(b) au remplacement du Support non conforme à la présente garantie limitée, en cas de non-conformité du support fourni et à la condition que vous vous soyez par ailleurs conformé aux conditions de la présente licence. Aucune garantie ne sera être due s'il est établi que le défaut est issu d'une négligence du LICENCIÉ ou d'un utilisateur.

L'absence de garantie d'un usage déterminé du LOGICIEL et le fait que le LOGICIEL n'ait pas été réalisé pour satisfaire un besoin particulier du LICENCIÉ, excluent toute prétention du LICENCIÉ sur une version nouvelle ou améliorée du LOGICIEL.

LES GARANTIES ÉNONCÉES AUX PRÉSENTES SONT EXCLUSIVES ET VOUS SONT PERSONNELLES, EN VOTRE QUALITÉ DE LICENCIÉ. CABRILOG N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE, TACITE, CONCERNANT LE LOGICIEL. CABRILOG DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ DE GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À DES FINS PARTICULIÈRES, ET DE NON ATTEINTE A LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

CABRILOG DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION DU LOGICIEL, OU SUBIS OU ENCOURUS PAR VOUS OU PAR UNE TIERCE PARTIE, INCLUANT SANS LIMITATION TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT, INCIDENT OU CONSÉCUTIF, MÊME SI CABRILOG A ÉTÉ INFORMÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE CES DOMMAGES.

CONDITIONS GÉNÉRALES

En cas de manquement à l'une de ses conditions, la présente licence sera immédiatement résiliée sans préavis et sans aucune formalité. À la résiliation de la licence, vous perdez immédiatement le droit d'utiliser le LOGICIEL et vous devez retourner le CD du LOGICIEL sur le lieu d'achat accompagné de la documentation afférente, ainsi que toutes les copies totales ou partielles du LOGICIEL en votre possession.

DROIT APPLICABLE – LITIGES

Le présent contrat de licence est placé sous la compétence de la loi française. Tout litige qui serait susceptible de s'élever entre les parties relève exclusivement des juridictions du siège social de CABRILOG.

La validité de la licence d'utilisation du LOGICIEL est subordonnée à son acceptation par voie électronique.

L'installation ou utilisation du LOGICIEL vaut acceptation pleine de la présente licence.

En cas de refus, le LOGICIEL devra être retourné dans son emballage d'origine, correctement protégé et affranchi, accompagné de la facture d'achat, pour obtenir le remboursement.

**Plugiciel CABRI 3D v2
pour navigateur Internet et MS Office**

Contrat de Licence d'Utilisateur Final

Les termes et conditions d'utilisation du Plugiciel CABRI 3D v2 (ci-après appelé le « PLUGICIEL »), constituent un engagement entre vous-même, à travers la possession de la licence du PLUGICIEL (ci-après appelé le « LICENCIÉ »), et la société CABRILOG S.A.S. (ci-après appelée « CABRILOG »).

DROITS DE LA LICENCE D'UTILISATION DU PLUGICIEL

CABRILOG accorde au LICENCIÉ, le droit personnel, non transférable et non exclusif, d'utiliser le PLUGICIEL pour une période indéterminée dans le but de lui permettre d'insérer des constructions

dynamiques créées à l'aide du logiciel CABRI 3D dans des documents Internet ou MS Office.
Cette licence est accordée par CABRILOG au LICENCIÉ à titre gratuit en cas d'utilisation privée ou d'initiative personnelle sans implication commerciale (pas de contrat, pas de revenu) ou institutionnelle. Elle est concédée à titre potentiellement onéreux dans les autres cas, nous consulter à ventes@cabri.com ou par télécopie au +33 4 7686 1790.

INSTALLATION

Le LICENCIÉ est responsable de l'installation du PLUGICIEL.

GARANTIES

Dans le cas où le support d'installation est partiellement ou totalement défectueux, il peut être retourné à CABRILOG ou un distributeur dans un délai maximal de 12 mois. Dans le cas d'un support d'installation livré dans une boîte, celui-ci devra être retourné dans sa boîte d'origine avec la protection requise et dûment affranchi.

DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Cette Licence n'accorde aucun droit de propriété intellectuelle au LICENCIÉ.
Le LICENCIÉ s'engage à tenir compte des indications de propriété données dans le PLUGICIEL, son support, emballage, ou documentation.

RESPONSABILITÉ

CABRILOG et ses distributeurs ne garantissent ni l'utilisation efficace du PLUGICIEL pour une utilisation donnée ni la réussite commerciale d'une application du PLUGICIEL, directe ou indirecte. De plus, aucune perte financière résultant d'une perte de données, perte de bénéfices, interruption de service ou privation de droit, même subie par un tiers, ne peut engager la responsabilité de CABRILOG ou celle de ses distributeurs. Pour tout événement, aucun recours ne pourra conduire à dédommagement financier. Le LICENCIÉ est responsable du PLUGICIEL sous licence ou de sa documentation, pour toute transgression se produisant directement ou indirectement dans le cadre de ses activités.

DROIT APPLICABLE – LITIGES

Ce contrat est régi par la loi française. Toute contestation pouvant survenir entre CABRILOG et le LICENCIE devra être amenée devant les tribunaux français.

RÉSILIATION

Toute violation d'une obligation contractuelle incombant au LICENCIÉ sous les dispositions ci-avant mentionnées mèneront à la résiliation de jure de ce contrat de licence à la date de violation sans aucune notification formelle ou autre formalité. En tous les cas, CABRILOG peut s'adresser aux tribunaux compétents pour toute réclamation d'éventuelles pertes subies.

FIN DE LICENCE

En cas de fin de cette licence, indépendamment des motifs, le LICENCIÉ perdra le droit d'utiliser le PLUGICIEL et devra désinstaller la ou les copies du PLUGICIEL. Le LICENCIÉ s'engage formellement à ne pas faire ou cacher de copie, entière ou partielle, sujette à des pénalités de transgression.

GÉNÉRAL

Il est formellement reconnu que toute tolérance ou dérogation par CABRILOG ou le LICENCIÉ concernant l'application de tout ou partie des engagements prévus par cette licence, indépendamment de la fréquence ou de la durée d'une telle dérogation, ne peut être interprétée comme un amendement à cette licence. La nullité ou l'inapplication de n'importe quelle disposition ci-avant mentionnée n'entraîne aucunement la nullité des autres dispositions qui continueront d'être totalement effectives.